



**Lycée Frédéric Mistral – 13008 Marseille**  
Lycée des Métiers de l'Automobile et du Secteur Tertiaire Associé  
46, Boulevard de Sainte-Anne. 13008 MARSEILLE.  
Tél : 04.91.29.12.00. Fax : 04.91.29.12.20.



## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Formation M.R.C.A.

### Année Scolaire 2024 - 2025



**Votre inscription au lycée Frédéric Mistral sera validée uniquement lors de la réception de tous les documents demandés si votre candidature est Admise par la commission de recrutement.**

**Documents à renvoyer avant le 31 Mai par courrier et/ou par mail à [viescomistral@gmail.com](mailto:viescomistral@gmail.com)**

- Photocopie du diplôme exigé si vous en êtes déjà titulaire (pour les candidats préparant le diplôme exigé, ce document devra obligatoirement être fourni dès l'obtention).
- Photocopies des bulletins scolaires des deux dernières années de formation.
- Photocopie du permis de conduire « B ».
- Original du bulletin N° 3 du casier judiciaire.
- Lettre d'acceptation de lieu de stage avec le numéro du département concerné.
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé (DT Polio et ROR = Rougeole, Oreillons, Rubéoles - Pages 66 et 67 des carnets classiques)
- 2 Photographies d'identité récentes
- EXEAT (certificat de radiation à demander à l'établissement d'origine)
- Un RIB (Pensez à noter le nom, prénom et la classe de l'élève au recto).

1 chèque de 10€ à l'ordre de la MDL (maison des lycéens) qui ne sera encaissé que si l'inscription est validée

### **Documents à donner le jour de la rentrée scolaire**

- 10€ en espèce ou en chèque à l'ordre de la MDL (maison des lycéens)



- **Lycée Frédéric Mistral – 13008 Marseille**
- Lycée des Métiers de l'Automobile et du Secteur Tertiaire Associé
  - 46, Boulevard de Sainte-Anne. 13008 MARSEILLE.
  - Tél : 04.91.29.12.00. Fax : 04.91.29.12.20.



## DOSSIER DE CANDIDATURE ANNÉE 2024/2025

### Candidat :

Nom : ..... Prénom : .....

Diplôme(s) préparé(s) : ..... Spécialité : .....

Diplôme(s) obtenu(s) : ..... Spécialité : .....

### Connaissances professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

### Expériences professionnelles :

.....

.....

.....

.....

---

### Partie réservée à l'établissement fréquenté par le candidat :

(Obligatoire pour les candidats scolarisés.)

Avis du conseil des professeurs sur l'opportunité de la demande :

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

Observations :

.....

.....

### Lettre de motivation

.....

.....

.....





- **Lycée Frédéric Mistral – 13008 Marseille**
- Lycée des Métiers de l'Automobile et du Secteur Tertiaire Associé
  - 46, Boulevard de Sainte-Anne. 13008 MARSEILLE.
  - Tél : 04.91.29.12.00. Fax : 04.91.29.12.20.



## DOSSIER DE CANDIDATURE ANNÉE 2024/2025

Réf : Lettre d'acceptation de lieu de stage.

Madame, Monsieur,

Cette année scolaire se faisant en alternance avec une entreprise, il vous sera indispensable, pour le suivi et l'évaluation, d'effectuer vos différents stages de carrosserie automobile dans l'un des départements suivants :

04 ; 05 ; 06 ; 07 ; 13 ; 26 ; 30 ; 34 ; 83 ; 84.

Votre dossier doit impérativement nous parvenir avant **le Vendredi 19 MAI**

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le professeur principal

Y. PERRET



## DOSSIER DE CANDIDATURE ANNÉE 2024/2025

FORMATION « M.R.C.A. »

MÉTHODES de RÉPARATION des CARROSSERIES AUTOMOBILES

Je soussigné M. .... m'engage à effectuer mes stages en entreprise dans la liste des départements proposés.

Veuillez entourer le numéro du département concerné :

04 ; 05 ; 06 ; 07 ; 13 ; 26 ; 30 ; 34 ; 83 ; 84.

Signature :

Date :



- **Lycée Frédéric Mistral – 13008 Marseille**
- Lycée des Métiers de l'Automobile et du Secteur Tertiaire Associé
  - 46, Boulevard de Sainte-Anne. 13008 MARSEILLE.
  - Tél : 04.91.29.12.00. Fax : 04.91.29.12.20.



Objectif de la formation :

L'année de formation M.R.C.A, donne la possibilité d'accéder à un emploi d'expert en formation dans un cabinet d'expertise automobile sans expérience professionnelle. Afin de valider cette année, le lycée délivre une attestation de fin de formation. Celle-ci sera accompagnée par un livret de suivi qui précisera le déroulement de la scolarité de l'étudiant en termes de taux de présence et de valeur ajoutée apportée par la formation.

Cette formation sous statut scolaire se décompose en 25 semaines de formation en milieu scolaire, de 13 semaines en milieu professionnel, dans le domaine de la carrosserie automobile et de 3 semaines en cabinet d'expertise.

Contenu de la formation au sein du lycée :

Contenu de la formation en milieu professionnel :

Technologie et pratique de la réparation des carrosseries. Technologie et pratique du recouvrement. Technologie et diagnostic des systèmes embarqués. Contrôle de structure, des trains roulants et du freinage des véhicules. Réalizations de chiffrages. Notions de qualité. Notions de Connaissances Juridiques.	Pratique de la réparation des carrosseries et application des peintures en situation professionnelle. Pratique du diagnostic automobile. Stage en centre de contrôle technique automobile. Stage en cabinet d'expertise.
---	---

Conditions d'admission :

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du lycée Frédéric Mistral. La réception des candidatures se fait jusqu'à fin mai de chaque année. Pour les candidats retenus, l'admission ne sera effective qu'après obtention du diplôme.

Conditions d'accès au métier d'expert en automobile :

Pour intégrer un cabinet, une entreprise d'expertise automobile ou toute autre structure habilitée à la pratique de l'expertise automobile en tant qu'expert en formation, le candidat doit bénéficier d'une expérience professionnelle significative dans la réparation automobile (mécanique et carrosserie). La durée minimale exigée de cette expérience peut varier de un an à trois ans consécutifs, en fonction des diplômes dont est titulaire le candidat. Il doit en outre être titulaire des unités A et B du diplôme d'expert en automobile.

**Liste des diplômes permettant aux candidats de ne justifier que d'un an de pratique professionnelle conformément à l'article 5-b du décret n°95-665 du 25 avril 1995 portant création et règlement général du Diplôme d'Expert en Automobile.**

#### Brevets de technicien supérieur :

Maintenance et après-vente des véhicules, option VP et VI.	Après-vente Automobile, option VP, VI, Motocycles.
Exploitation des véhicules à moteur. - Agroéquipement.	Moteur à combustion interne.
Maintenance après-vente des engins de travaux publics et de manutention.	Machinisme agricole.

#### Diplômes universitaires de technologie :

- Génie mécanique option automobile.

#### Diplômes d'ingénieur :

- Diplôme délivré par l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile (E.S.T.A.C.A).
- Diplôme délivré par l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile (I.S.A.T) à Nevers.
- Diplômes d'ingénieur délivrés par les écoles figurant sur la liste des établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur en application du Code de l'enseignement technique.

Arrêté du 31 juillet 2012 portant définition du diplôme d'expert en automobile.



# Fiche de scolarité 2024.2025

## Identité de l'élève

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à ..... Nationalité : .....

Dernier établissement connu fréquenté par l'élève

Établissement : ..... Classe : ..... Commune : .....

## RESPONSABLES LEGAUX

**Responsable légal 1** (responsable financier) (si autre père ou mère)  
 précisez.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél Dom : ..... Tél Travail : ..... Tél Portable : .....

**Adresse mail obligatoire et lisible** : .....

Situation emploi : ..... Profession : .....

**Responsable légal 2** (si autre père ou mère) précisez .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél Dom : ..... Tél Travail : ..... Tél Portable : .....

**Adresse mail obligatoire et lisible** : .....

Situation emploi : ..... Profession : .....

### **Adresse de l'élève si différent des parents**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél Portable élève : ..... Mail : .....



**Fiche Infirmierie**  
 A remettre sous pli cacheté avec la mention  
 « CONFIDENTIEL INFIRMERIE »

**Identité de l'élève**

Classe : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro Sécurité Sociale de l'élève (s'il en a un) : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Tél. de l'élève : ..... Mail de l'élève : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Responsable légal 1**

Lien de parenté : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Tél Port. .... Mail : .....

**Santé** : Votre enfant souffre-t-il d'une de ces affections ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Affection respiratoire chronique           | <input type="checkbox"/> Hémophilie                          |
| <input type="checkbox"/> Arthrite chronique juvénile                | <input type="checkbox"/> Intolérance alimentaire             |
| <input type="checkbox"/> Asthme                                     | <input type="checkbox"/> Leucémie                            |
| <input type="checkbox"/> Cancer                                     | <input type="checkbox"/> Maladie des Crohn                   |
| <input type="checkbox"/> Cardiopathie                               | <input type="checkbox"/> Mucoviscidose                       |
| <input type="checkbox"/> Drépanocytose                              | <input type="checkbox"/> Syndrome d'immunodéficience humaine |
| <input type="checkbox"/> Epilepsie                                  | <input type="checkbox"/> Transplantation d'organe            |
| <input type="checkbox"/> Greffe de moelle et autre greffe           | <input type="checkbox"/> Insuffisance rénale                 |
| <input type="checkbox"/> Myopathie et autres maladies dégénératives | <input type="checkbox"/> Autre                               |

Allergies :  Non  Oui A quoi ? : .....

Médecin traitant : ..... Médecin spécialiste : .....

Votre enfant prend-t-il un traitement médical :  Oui  Non (Fournir l'ordonnance valide)

PAI demandé :  Oui  Non (fournir les éléments médicaux à l'infirmière)



**Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence.  
 La famille est immédiatement avertie par l'infirmière et/ou la vie scolaire.**

**Signature des parents**



